

Département du Nord

STRAZEELE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STRAZEELE**

Séance du Lundi 8 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit décembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de STRAZEELE, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth GRESSIER, Maire.

Présents : Mme Elisabeth GRESSIER - Maire, Mme Céline REANT -1ère Adjointe, M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH 2^{ème} Adjoint, M. Pierre THIEFFRY – 3ème Adjoint, M. Maxence HUYGHE, M. Nicolas DECORTE, Mme Rebecca COQUETTE, Mme Véronique REUMAUX, M. Christophe DEBLONDE, M. Stéphane DEKERVERL, M. Louis COLLIER, M. Christophe DURIEZ, - Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain AUDENAY, M. Olivier CATTELLE

Secrétaire de Séance : M. Maxence HUYGHE.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code général de la fonction publique

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale

Madame le Maire expose que :

- Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la commune.
- La création d'un poste de rédacteur est devenue nécessaire afin de répondre à l'accroissement des tâches qui incombent à l'administration municipale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Ainsi fait et délibéré audit lieu les jours mois et an que ci-dessus./.

Suivent les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
E. GRESSIER, Maire

**Nombre de Membres**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	12

Date de la Convocation

29 Novembre 2025

Date d'affichage

15 décembre 2025

Délibération n°20-2025

Objet :

**Délibération décidant
la création d'un poste
de rédacteur
territorial**